

Compte rendu du Conseil d'école du 15 novembre 2022

Etaient présents :

Pour la mairie : Mme GAUCHER, M. LEGUET.

Les représentants des parents d'élèves : Mme TAITY, Mme SIMONET, Mme ANDRUSEVIZ, Mme VERVIALLE, Mme BUSIER, Mme DESMURS, Mme VARDELLE.

Les enseignants : Mme ZAMORA, Mme SALGADO, Mme FONTAINE, Mme DISDERO, M. CHAMPALAUNE, M. MARTIN.

Etaient absentes :

Pour les représentants des parents d'élèves : Mme RUFFIER (excusée).

Les enseignants : Mme AUCOUTURIER (excusée).

DDEN : Mme Batrin (excusée)

1 - Rentrée scolaire

Présentation des classes, du personnel et des effectifs :

- **Classe PS-MS** (18+9), Mme Aucouturier : 27 élèves, accompagnée de Mme De Azevedo Fatima (ATSEM à temps plein).
- **Classe MS-GS** (7+16), M. Champalaune : 23 élèves, accompagné de Mme Arnault Madeline (ATSEM à temps plein).
- **Classe de CP**, Mme Salgado : 17 élèves
- **Classe de CE1-CE2** (12+6), Mme Zamora et Mme Disdero (décharge de direction un jeudi sur trois et chaque vendredi) : 18 élèves.
- **Classe de CE2-CM1** (12+6), M. Martin : 18 élèves.
- **Classe de CM1-CM2** (5+17), Mme Fontaine : 22 élèves.

Pour un total de 125 élèves actuellement. Un PS supplémentaire arrivera juste avant les vacances en décembre.

Mme Barrier Malorie, service civique, sera présente tout le long de l'année dans l'école et son travail est réparti dans les différentes classes de l'école selon un planning défini.

2 - Protocole sanitaire

Nous sommes au niveau socle (mieux que le vert) : en cas de cas positif dans la classe, après avoir été averti par les parents de l'enfant concerné, les enseignants préviennent le reste de la classe. Les parents sont alors fortement incités à faire des autotests car leur enfant est cas contact. Les familles, avec la feuille fournie par l'enseignant de leur enfant, peuvent obtenir un test gratuit en pharmacie, test à faire à J+2 après le dernier contact entre les enfants.

Les enseignants continuent à favoriser le lavage systématique des mains (avant et après chaque récréation, après chaque passage aux toilettes et après s'être mouché) ainsi que l'aération des classes à chaque récréation, pendant le temps de classe si nécessaire et/ou dès que le détecteur de CO2 présent dans chaque classe l'indique.

3 - Présentation du PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité est un document papier interne à l'école qui présente les procédures en cas de dangers (il est consultable les jours de décharge dans le bureau de direction).

Mme Zamora a présenté le PPMS qui comporte deux volets :

- La partie pour les risques majeurs qui sont liés à la présence de cavités, de la voie ferrée et d'un gazoduc à proximité de Rebréchien.
- La partie en cas d'intrusion ou d'attentat (avec 2 issues possibles : évacuation ou confinement).

Le PPMS comporte la liste des élèves, les plans d'école pour les évacuations, les lieux de confinement ... Il est envoyé à l'Inspection académique, à la préfecture et à la gendarmerie.

Chaque enseignant a dans sa classe le matériel nécessaire (trousse de secours, ...).

Cette année, les enfants effectueront 3 exercices pour s'entraîner à réagir en cas d'intrusion, de colis piégé et en cas de risque majeur. Ils auront également 2 exercices d'évacuation incendie à faire durant cette année scolaire 2022-2023 :

- l'exercice « intrusion » consiste à faire sortir les élèves le plus vite et le plus discrètement possible. Lors de ce genre d'exercices, les enseignants prennent soin de présenter les activités de façon à ne pas créer de peurs chez les enfants.

- l'exercice « agression extérieure à l'école » (on s'enferme en silence, on communique, ...)

- l'exercice « danger extérieur » (fuite de gaz...) : on se confine.

Un exercice d'agression extérieure à l'école a déjà été effectué vendredi 21 octobre. Les cornes de brume ont bien fonctionné : ce signal est efficace mais à revoir car identique à celui de l'évacuation. Dès lors il sera procédé à une sonnerie longue de 3 secondes pour prévenir d'une agression extérieure à l'école et de 3 petites sonneries rapprochées pour une évacuation.

Une demande d'achat d'une corne de brume par classe (et non par bâtiment comme actuellement) et d'une « à sacrifier » chaque année pour les exercices de PPMS a été adressée à la Municipalité.

Un bilan est fait tous les ans.

Un exercice « incendie » a été fait le vendredi 23 septembre.

La demande de film miroir pour les classes d'élémentaires de l'école est renouvelée, auprès de la mairie (excepté pour la classe de Mme Fontaine car il est prévu un changement des huisseries et des travaux prochainement sur cette classe).

4 - La coopérative scolaire

Quelques précisions concernant les comptes de coopérative sont effectuées.

Il y a sur le compte 9924,04€. Cette somme est répartie entre les 6 classes, la commission kermesse, le budget de fonctionnement de notre école (somme qui permet de financer la venue d'un spectacle de Noël par exemple) et les divers projets (concerts, sorties).

Voici le détail des comptes au moment de ce conseil :

Budget projets (concert, sorties) : 863€

Coop générale (spectacle de Noël par exemple) : 580€

Commission kermesse (budget pour acheter des lots, des fournitures pour la kermesse. La recette de la kermesse est ensuite versée à l'école : 2732€ dont 1250€ à repartir pour les 6 classes et 500€ pour le spectacle de Noël).

Le budget par classe se situe entre 700 et 1171€.

Il ne s'agit donc pas d'une enveloppe globale de 9924,04€ où chacun prend le montant qu'il souhaite : la coopérative est répartie équitablement entre les classes et entre les divers projets qui sont proposés.

Pour rappel, la coopérative scolaire profite à nos élèves et seulement à eux. L'équipe enseignante ne cherche pas à faire du bénéfice et le cahier de comptes de la coopérative, régulièrement vérifié par l'OCCE, est consultable par l'ensemble des parents à l'école.

Le montant de la coopérative scolaire est passé de 15 à 17€ cette année pour palier la hausse des tarifs des bus notamment. Ce montant est réparti de la façon suivante : 10€ pour chaque coopérative de classe et 7€ pour le budget projets.

Pour rappel : quand la coopérative procède à un remboursement aux familles, ces dernières doivent l'encaisser rapidement (avant le 31 août de l'année scolaire).

5 - Point informatique

Un prêt de 8 tablettes, pendant cette période, par la circonscription pour les classes de CP, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 a été fait pour travailler sur la programmation informatique.

Pendant la période 5, la classe de MS-GS et la classe de CP, utiliseront des petits robots « Bee-Boot » pour également faire de la programmation. Les petits robots sont prêtés par la DSDEN du Loiret.

6 - Travaux

Cet été, la salle de motricité a été entièrement repeinte.

La classe de maternelle de Mme Aucouturier a été réhabilitée également.

La structure « Toboggan » dans la cour maternelle et le sol « amortissant » l'entourant ont été changés pendant la période estivale.

Le vidéoprojecteur de la salle polyvalente qui devait être changé a été installé dans la classe de Mme Fontaine.

Une plaque républicaine installée à l'extérieur de la salle des maîtres a été inaugurée le jour de la rentrée. Pour cela des peintures extérieures dans l'ensemble de l'école ont été faites en amont.

Pour la natation, le Bassin d'Apprentissage Fixe de Neuville est actuellement fermé car la chaudière est en panne. Les différentes collectivités ayant en charge la piscine ont fait des demandes de subventions pour réparer la chaudière au plus vite afin que les enfants reprennent leur cycle piscine entamé à la rentrée. A l'heure actuelle, la piscine ne reprendra pas avant janvier 2023.

7 - Projets pour l'année scolaire

Animations sur le compost le 18 octobre auprès de la classe CE1-CE2 et le 22 novembre pour la classe des CP et la classe des CE2-CM1. C'est pour montrer aux enfants l'intérêt du compost avec intégration d'animaux décomposeurs à l'intérieur de celui-ci et observation de ces derniers. C'est en relation avec le projet « Insectes ».

Projet « Insectes » : Animations menées par la Maison de la Loire du Loiret avec intervenant pour les classes de CP et CE1-CE2 avec au programme 3 séances : construction d'un « hôtel à insectes » ; petites bêtes aériennes ; petites bêtes de l'eau. Le projet est subventionné à hauteur de 50 % par le CREEDD soit 650€ sur les 1300€ de coût global. Le restant dû est pris en charge par les coopératives scolaires respectives des deux classes.

Projet Musique J.M.F. : le jeudi 26 ou vendredi 27 janvier 2023 les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 assisteront à La Passerelle au spectacle « La roulotte de Zima ».

Le lundi 3 ou mardi 4 avril 2023 les MS et les GS assisteront à La Passerelle au spectacle « L'ours ou la louve ».

Projet « Fresques murales dans les deux cours » :

Afin de mieux fédérer les classes de l'école, l'équipe enseignante a souhaité, l'année dernière, renouveler la fresque murale de la cour de maternelle avec l'aide d'un conseiller pédagogique spécialisé dans les Arts visuels, M. Beuret, sur le thème « Cultivons notre jardin ».

Cette année, cela sera au tour de la fresque dans la cour élémentaire. Un contact avec un intervenant artiste spécialisé dans le street art a été pris et un devis a été fourni (maxi 2000 €) : sous la direction de Grégory Garnier « Greg », en période 4 et 5, les classes de CP, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 recouvriront donc la fresque actuelle sur le thème de « Vivre ensemble » et « Les droits de l'enfant ».

En l'absence cette année d'une classe découverte, l'équipe enseignante demande une subvention exceptionnelle à la Mairie pour financer cette fresque et le travail de l'artiste.

Les Bouchons d'amour : durant cette année scolaire, les CM1 CM2 organisent une collecte de bouchons dans l'école au profit de l'association « Les bouchons d'amour 45 ». Cela sert à financer du matériel et des aménagements d'habitation pour des personnes handicapées. Des animations dans les classes de CP, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 pour sensibiliser les enfants ont été effectuées le jeudi 10 novembre.

Projet électricité : durant l'année les classes de MS-GS, CP, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 réaliseront de petits montages électriques.

Projet « Etangs » : les classes de PS-MS et MS-GS se rendront en période 2 autour de l'étang de Loury (le 2 décembre), en période 4 à l'étang de Trainou et en période 5 à l'étang de La Vallée pour y faire des séances de land art, des collectes d'éléments naturels et des séances de sport.

Journée du patrimoine : le 16 septembre, les classes de CP, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont effectué à la salle polyvalente des fouilles d'amphores, un travail sur frise historique géante et une recherche sur panneaux documentaires consacrés à l'histoire de la commune. L'équipe enseignante remercie les personnes qui ont réalisé et encadré ces animations de qualité pour les enfants.

La visite médicale des MS faite par les infirmières de la P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) a eu lieu le lundi 14 novembre.

Spectacle de Noël : Il est prévu le 16 décembre dans la salle polyvalente de Rebréchien avec la compagnie Kazou-zou. L'école demande l'autorisation de la Municipalité. Le spectacle s'appelle « Le bonhomme saison ».

Le carnaval se déroulera le vendredi 15 avril 2023 sur le thème des « Monstres ». L'équipe enseignante se charge de la confection des costumes pour les enfants. Les adultes déguisés sont les bienvenus.

Le photographe Hannequin de Pithiviers doit venir après les vacances de printemps.

Des ventes de chocolats et de gâteaux sont et seront réalisés durant l'année au profit de la coopérative scolaire.

La kermesse se déroulera le samedi 24 juin.

IMPORTANT : La commission kermesse, composée de 3 mamans, est à la recherche de parents bénévoles afin de participer à l'élaboration de cette journée. Il s'agit de se réunir deux fois dans l'année afin de confectionner des stands, de rechercher de nouvelles idées et de procéder aux achats et demandes de lots auprès des entreprises, parcs etc... Chacun(e) participe comme il ou elle le peut, à son rythme. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par email ou en le faisant savoir via l'enseignant de votre enfant (@ : celine.vervialle@wanadoo.fr ; audrey.jobert@hotmail.fr ; juliepietrement@gmail.com)

8 - Questions diverses

- Peut-on envisager une pause "repos" un peu plus longue pour les élèves de MS qui sont dans la classe des MS-GS ? Au moins jusqu'aux congés de Noël ?

Le temps calme des MS, qui n'est pas un temps de sieste, peut être adapté pour certains enfants sur demande exclusive des parents après rencontre avec l'enseignant.

- Il n'est pas prévu de voyage pour la classe de CM2 cette année. Est-il prévu une alternative, un projet spécifique à la place ?

Cf. le point Projet « Fresques murales dans les deux cours ».

Une représentante de parents élus évoque une proposition de journée « Pique-nique » pour clôturer les années primaires pour les CM2. Mme Fontaine n'est pas fermée à cette proposition et y réfléchira.

- Par rapport au plan de sobriété énergétique, qu'en est-il dans notre école ? Est-il prévu de baisser les températures dans les classes ? Devons-nous prévoir de couvrir un peu plus nos enfants en classe cet hiver ?

Il fait bon dans les classes. Il n'y a pas de décision municipale de baisser la température dans les classes car depuis deux ans la municipalité a déjà entrepris ce virage énergétique : contacts fréquents avec l'ADEME et l'ADIL, recherche de subventions auprès du département, de la région pour les réfections du bâtiment central de l'école (Classe de Mme Fontaine et la BCD) et du bâtiment des maternelles pour un coût de 220 000 €. Cependant, l'aération régulière des classes continue, même par temps froid, compte-tenu de la situation face au Covid.

Le prochain conseil est prévu après les vacances d'hiver.

9 - Remerciements

L'équipe enseignante remercie la mairie et la commission kermesse pour leurs subventions respectives qui lui permettent chaque année de mener à bien les différents projets pédagogiques.

Elle remercie également la mairie pour tous les travaux effectués avant la rentrée. Les enfants sont reçus dans un cadre encore plus accueillant et ludique.

Rappel :

A titre indicatif :

Les vacances de Toussaint : du vendredi 21 octobre 2022 (après la classe) au dimanche 6 novembre 2022 (inclus).

Les vacances de Noël : du vendredi 16 décembre 2022 (après la classe) au lundi 2 janvier 2023 (inclus).

Les vacances d'Hiver : du vendredi 11 février 2023 (après la classe) au dimanche 26 février 2023 (inclus).

Les vacances de Printemps : du vendredi 15 avril 2023 (après la classe) au lundi 1^{er} mai 2023 (inclus).

Pont de l'Ascension : Du jeudi 18 mai 2023 au dimanche 21 mai 2023. Il n'y aura pas classe le vendredi 19 mai 2023.

Fin de l'année scolaire : le vendredi 7 juillet 2023 après la classe.